Mardi, 4 Mai, 1869.

Les Membres présents sont:

L'honorable Joseph Edouard Cauchon, Président,

Les honorables Messieurs

Cormier,	Leonard,	Olivier,
Dever,	Leslie,	Price,
Dickey,	Letellier de St. Just,	Robertson,
Dickson,	Locke,	Ross,
Duchesnay, A. J.	Mc Crea,	Ryan,
		Sanborn,
Dumouchel,	McDonald.	Seymour,
Ferguson,	McMaster,	Shaw,
Flint,	Macpherson,	Skead,
Foster,	Malhiot,	Steeves,
Guévremont,	Miller,	Tessier,
Holmes,	Mills,	Wark,
Kenny,	Mitchell,	Wilmot,
La coste,	Odell,	Wilson.
	Dever, Dickey, Dickson, Duchesnay, A. J. Duchesnay, E. II. J. Dumouchel, Ferguson, Flint, Foster, Guévremont, Holmes, Kenny,	Dever, Leslie, Dickey, Letellier de St. Just, Dickson, Locke, Duchesnay, A. J. McCrea, Duchesnoy, E. II. J. McCully, Dumouchel, McDonald, Ferguson, McMaster, Flint, Macpherson, Foster, Malhiot, Guévremont, Miller, Holmes, Mills, Kenny, Mitchell,

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Price; du Révérend J. N. Gingras et autres, de la Baie St. Paul; et d'Ant. Bouchard et autres, de la paroisse de St. Hilarion, dans le comté de Charlevoix, Province de Québec.

Par l'honorable M. Macpherson; d'A. C. Thompson et autres, de la ville de Barrie; et de C. H. Ross et autres, de la ville de Barrie.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :-

De John Caldwell et autres, du townsbip de Huntly; et de John Dawson et autres, du township de Nepean, dans le comté de Carleton; demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière Ottawa, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

D'Eli Clinton Clark, de la cité de Toronto; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de lui conférer tous les droits et priviléges civils et politiques d'un sujet anglais.

- De J. B. Lamell et autres, des provinces de Québec et Ontario; demandant que l'Acte 31 Vic., chap. 62, concernant la police du havre, soit amendé.
- De D. M. Fullarton et autres, du comté de Cumberland, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant la construction d'un canal pour réunir les eaux de la baie de Fundy et celles du golfe St. Laurent.
- De Jas. C. Huffman, maire, et autres, de la ville de Napanee, dans le comté de Lennox et Addington; demandant la passation d'un acte pour défendre aux propriétaires de moulins et de manufactures de jeter dans la rivière Napanee aucunes substances qui pourraient s'opposer à la navigation de la dite rivière.